

Section spécialisée de la normalisation
des plants de pomme de terre

Trente-huitième session
Genève, 17 - 19 mars 2008
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Projet de Cours Pilote de Formation

Cette note d'information est basée sur le document TRADE/WP.7/GE.6/2005/11,
Annexe 1

PROJET DE COURS PILOTE DE FORMATION, D'UNE DURÉE DE DEUX JOURS, À LA CERTIFICATION DES PLANTS DE POMME DE TERRE

Introduction: La Section spécialisée considère qu'il importe d'organiser un cours pilote de formation pour favoriser l'application de la norme.

Objet: Promouvoir l'utilisation de la norme dans le cadre du commerce international des plants de pomme de terre et encourager sa mise en œuvre.

Groupes visés: Fonctionnaires, professionnels, autorités nationales chargées de la certification, organisations régionales, importateurs et exportateurs, potentiellement intéressés par l'utilisation de la norme.

Ébauche du programme de formation

1. Introduction
 - Le rôle de la CEE en matière de normalisation du commerce;
 - Éléments du commerce international (OMC, CIPV, Protocole de Cartagena).
2. Production et commercialisation des plants de pomme de terre
 - Renseignements d'ordre général concernant la phytogénétique (pomme de terre), l'enregistrement des variétés, les droits d'obtention végétale;
 - Éléments de la production de semences (conservation, multiplication, classement et emballage);
 - Épidémiologie des maladies de la pomme de terre considérées du point de vue de la production et la certification des plants de pomme de terre;
 - Rôle de la certification des plants de pomme de terre.
3. Normes concernant la certification
 - La norme CEE-ONU pour les plants de pomme de terre;
 - Vue d'ensemble d'autres organisations et régimes phytosanitaires;
 - Exemples de régimes nationaux.

Critères auxquels les formateurs et la formation devront satisfaire:

- Les formateurs devraient avoir une connaissance spécialisée du sujet se rapportant à différents pays;
- Pour une formation optimale, on aura besoin de quatre formateurs de manière à pouvoir traiter les différents aspects de la certification des plants de pomme de terre.